

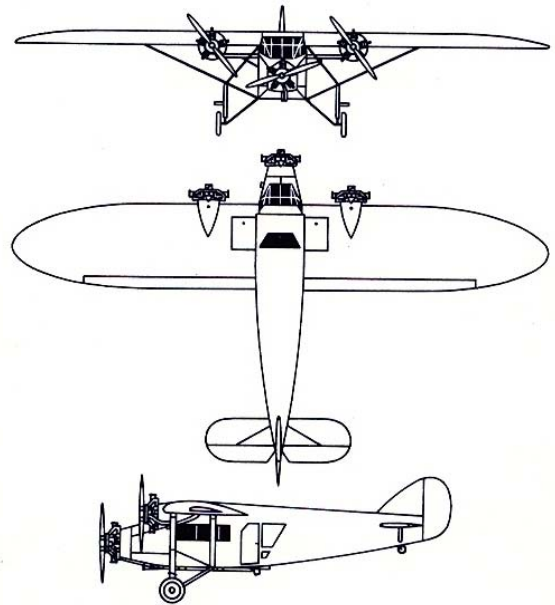
Renard R-30

Le gouvernement belge organisa, en 1928, un concours parmi les constructeurs nationaux en vue de développer un avion postal destiné au Congo Belge. Alfred Renard conçut et développa le trimoteur R-30 répondant largement aux spécifications du cahier des charges et remporta la compétition. La formule trimoteur avait été retenue afin de conférer une sérieuse réserve de puissance à l'appareil vu les conditions particulières d'emploi dans la colonie. Démonté, le R-30 correspondait au gabarit des wagons de chemin de fer congolais, ce qui en facilitait grandement le transport vers divers endroits d'opération. Le R-30 était un petit avion de transport postal ou de fret, mais pouvait accommoder quatre passagers dans sa cabine et effectuer des relevés cartographiques. L'instrumentation en était fort complète, y compris pour le pilotage sans visibilité, et des logements étaient également prévus pour l'installation des équipements radiophoniques.

Le prototype, immatriculé OO-AMK, vola fin 1931 mais le programme gouvernemental fut annulé et la construction en série abandonnées ipso facto. Le R-30 vola durant plusieurs années et ne fut radié de la matricule civile qu'en 1946, lorsque celle-ci fut remise à jour après la guerre.



Le seul exemplaire du trimoteur Renard R-30 peu après sa sortie d'usine en 1931 sur le terrain de Haren ; à noter, le chariot de manœuvre au sol pour sortir et rentrer l'avion dans le hangar. (AELR)



Le Renard R-30 immatriculé OO-AMK vu de face à Haren avec le grand hangar SABENA au fond. (Fonds Renard)

Caractéristiques

Envergure : 15,00 m / longueur : 10,00 m /
hauteur : 3,40 m / surface alaire : 35 m² /
poids à vide : 1.250 kg / poids maximum :
2.500 kg

Propulseur

Trois moteurs Renard 120 de 5 cylindres en étoile refroidis par air et développant chacun 120 CV.

Performances

Vitesse maximum au niveau du sol : 192 km/h
/ vitesse de croisière : 170 km/h / montée à
2.000 m : 10 minutes 30 secondes / plafond :
4.500 m / distance franchissable : 700 km
avec 780 kg de charge ou 1.400 km avec
charge utile réduite à 500 kg